



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école des Mésanges

Année scolaire 2023-2024 - le 22 janvier 2024

Présences :

Représentants du personnel	Représentants des parents	Autres invités
<u>Enseignantes</u> Mme Chantal Bernier Mme Karine Lauzon Mme Véronique Gascon	M. Giuseppe Fortino Mme Gabrielle Gilbert Mme Jennifer Kumpesa Mme Julie Côté Mme Daphnée Carydia-Séguin	
<u>Service de garde</u> Mme Ginette Vachon		
<u>Personnel de soutien</u> Mme Geneviève Pellerin		
<u>Direction</u> Marie-Claude Poulin		

1. Présences, vérification du quorum

M. Fortino ouvre la séance à 19 h après constatation du.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée.

Mme Pellerin agira comme secrétaire du conseil.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (D).

Il est proposé par Mme Gilbert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 22 janvier 2024.

Adopté
résolution (CÉ 2023-2024/015)

4. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2024 (D).

Il est proposé par Mme Gascon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023.

Adopté
résolution (CÉ 2023-2024/16)

4.1.Suivis : Politique distribution de publicité

Mme Poulin informe les membres que la politique interne sur la distribution de publicité stipule que si l'information vient du Centre de service nous devons la partager aux parents. Toute autre publicité ou information qui ne viennent pas du Centre de service ne peuvent pas être partagées aux parents. Ces derniers doivent trouver un autre moyen de publier leur information ou leur activité.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Décisions du conseil d'établissement

6.1. Plan de déploiement des mesures financières MEES (D)

Mme Poulin présente le plan de déploiement des mesures financières et rappelle que les mesures, si non utilisées, ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle prédéterminée par la mesure.

Il est proposé par Mme Côté et résolu à l'unanimité d'adopter le plan de déploiement des mesures financières.

Adopté
résolution (CÉ 2023-2024/17)

6.2. Consultation sur les contributions financières assumées par les parents (D)

Mme Poulin explique qu'après vérification du coût réel et compte tenu de la majoration de 30% au service de reprographie et de l'augmentation des prix des cahiers d'exercices, le montant total demandé aux parents s'élèverait à 115\$ en 2024-2025.

Il est proposé par Mme Gilbert et résolu à l'unanimité d'adopter les contributions financières assumées par les parents.

Adopté
résolution (CÉ 2023-2024/18)

6.3. Code de vie (D)

Mme Poulin mentionne que la règle concernant l'interdiction de l'utilisation du cellulaire dans l'école a été ajoutée au présent code de vie. Aucune mesure disciplinaire n'a été établie pour l'instant et elle mentionne que les événements seront gérés au cas par cas pour cette année.

Il est proposé par M. Fortino et résolu à l'unanimité d'adopter le code de vie.

Adopté
résolution (CÉ 2023-2024/19)

6.4. Activités parascolaires SDG et sorties éducatives (D)

Mme Poulin présente le détail des activités proposées pour les enseignantes du préscolaire, pour les journées pédagogiques et pour les activités parascolaires. Elle mentionne également que deux activités seront ajoutées cette semaine et qu'elles seront transmises aux membres par courriel afin de les approuver.

Il est proposé par Mme Gilbert et résolu à l'unanimité les nouvelles activités et sorties éducatives y compris les deux activités (préscolaire et 4^e année) qui ont été présentées aux membres par courriel le 24 janvier 2024.

Adopté
résolution (CÉ 2023-2024/20)

7. Consultation du CSSMI

Aucune consultation.

8. Points d'informations (I)

8.1. Présentation du budget révisé

8.2. Suivi budget service de garde

Mme Poulin explique les ajouts sur le budget révisé dans chacune des catégories. Elle explique plus précisément le budget du service de garde et mentionne que le résultat du SEJ18 et du montant absorbé par le plan d'atténuation implique un déficit total de 67 000 \$.

8.3. Plan de rattrapage

Mme Poulin explique le plan de rattrapage prévu par le ministère de l'Éducation et mentionne que ce budget peut être utilisé selon les besoins du milieu en respectant deux mesures (tutorat et aide pédagogique). Un comité a été formé par un enseignant de chaque niveau afin d'énumérer les besoins et les élèves qui pourront en bénéficier. Le plan sera en branle la semaine du 29 janvier. Mme Poulin souligne l'implication en grand nombre du personnel de l'école.

9. Informations/rapports (I)

9.1. Personnel enseignant

Mme Lauzon revient sur l'implication des enseignants sur le plan de rattrapage ainsi que l'ajout d'aide pédagogique et confirme que cette aide supplémentaire est déjà bénéfique pour les élèves.

9.2. Personnel de soutien

Mme Pellerin annonce de nouveau un changement de personnel au poste de 2^e secrétaire et que ce poste a été comblé à l'interne par une employée du service de garde qualifiée pour des tâches administratives.

9.3. Service de garde

Mme Vachon explique le détail de l'activité vécue par le personnel du service de garde en vue de l'implantation d'une zone "duel" sur la cour d'école. L'activité a été très plaisante et très attendue par les éducatrices qui pensent que cette zone sera appréciée par les élèves.

9.4. Direction

Mme Poulin parle du projet de regazonner le terrain pour éviter l'accumulation d'eau et de boue. Elle demande l'aide et les propositions des membres étant donné que le Centre de service ne peut malheureusement pas s'impliquer financièrement en raison de la future reconstruction de l'école.

10. Varia

Mme Gilbert revient sur la première rencontre du comité de parents qui fut très agréable et intéressante et énumère quelques points discutés durant la rencontre :

- 1) Parrainage des nouveaux membres pour l'année scolaire 2024-2025;
- 2) Deux postes vacants au Conseil d'administration (membres âgés de 18 et 35 ans);
- 3) Comité EHDA;
- 4) Mois de la différence repoussé au mois d'avril "construire la différence avec les arts";
- 5) Gala reconnaissance des bénévoles le 19 mai 2024. Nous pouvons faire performer nos élèves en présentiel ou en vidéo;
- 6) Campagne "M'as-tu vu?" débute le 29 janvier;
- 7) Augmentation du coût de transport du midi pour l'année scolaire 2024-2025;
- 8) Semaine de la persévérence la semaine du 12 février;
- 9) 22 février, journée pour l'intimidation "porte un chandail rose".

11. Date de la prochaine rencontre.

Lundi 26 février 2024, 17h en présentiel à l'école.

12. Levée de la séance

Le président, M. Fortino déclare la levée de la séance à 20h17.


M. Giuseppe Fortino, président


Mme Marie-Claude Poulin, directrice